

Analyse des eaux de puits : Nouvelle période promotionnelle

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**.



© Conseil départemental de la Vendée

Si vous buvez votre eau, des analyses régulières (au minimum tous les ans) sont fortement recommandées pour assurer une bonne qualité sanitaire.

Entre le 13 janvier et le 7 février 2025,
L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE
69.00 € TTC au lieu de 93.00 € TTC
(Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)

En complément, une option glyphosate est proposée (63.96 € TTC au lieu de 91.20 € TTC).

L'analyse comportera le glyphosate, mais également l'AMPA, son produit de dégradation, et le glufosinate. Ces composés sont rémanents dans le milieu. Il s'agit de traceurs qui permettent de savoir si l'eau contient potentiellement d'autres pesticides. Le glyphosate provient généralement de l'utilisation du Round Up.

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- Au laboratoire à La Roche-sur-Yon (avant 15h30 le vendredi),
- Mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie de Montaigu-Vendée	14 janvier 2025	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération	20 janvier 2025	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Chantonay	27 janvier 2025	11H30 à 13H00
Mairie de Luçon	4 février 2025	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr